

SANIMED : LES PETITS PORTEURS INVITÉS À ÉLIRE UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION



La société SANIMED s'est engagée envers le marché financier à réserver un (1) siège au sein de son Conseil d'Administration au profit des petits porteurs.

A cet effet la société SANIMED informe ses actionnaires minoritaires que la désignation d'un administrateur les représentant au sein du Conseil d'Administration de la société aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire convoquée pour statuer sur les états financiers de l'exercice 2017 au cours de laquelle les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter.

Les candidatures doivent être envoyées dans une enveloppe libellée au nom de Monsieur le président du conseil d'administration de la société SANIMED et portant la mention : « Ne pas ouvrir / Appel à la candidature pour le poste d'administrateur représentant les petits porteurs » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par rapide poste à la société SANIMED Route de Gremda Km 10.5 Markez Sahnoun 3012 Sfax BP 68, (le cachet du bureau d'ordre fait foi).

L'élection aura lieu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 5 Juin 2018 à 10h 30 min à L'Hôtel Mouradi Ghammarth.

[Télécharger l'avis d'appel à candidature](#)

Source : tustex